



Ils ont rejoint le réseau d'acteurs du PNNS

Le réseau souhaite la bienvenue à Voujeaucourt.

La commune de Voujeaucourt compte 3 148 habitants et se situe sur le territoire de Nord-Franche-Comté.

Elle a rejoint récemment le réseau d'acteurs du PNNS en Bourgogne-Franche-Comté et a déjà conduit de nombreuses actions en 2022 parmi lesquelles :

- Jardin et activités autour de la nature à destination des enfants à partir de 3 ans : création d'un jardin potager, sorties nature, confection de jus de pomme...
- « A vos tabliers » : ateliers culinaires conduits avec des publics défavorisés
- Activités sportives proposées aux enfants via les activités périscolaires avec les Francas.



Parution du bilan des actions 2022



Le bilan des actions 2022 est en ligne !

Le document présente des éléments de bilan pour les actions menées en Bourgogne-Franche-Comté en 2022. Combien d'acteurs se sont engagés dans la dynamique du réseau PNNS ? Quelles actions ont été mises en œuvre par les collectivités sur le territoire et pour quel public ? Quelles actions ont été mises en œuvre par les entreprises ? Quels sont les besoins et perspectives du réseau PNNS Bourgogne-Franche-Comté en 2023 ?

A retrouver en ligne :

<https://www.reseau-national-nutrition-sante.fr/fr/bourgogne-franche-comte.html>



Sur le terrain

Chèques alimentaires à Dijon

L'expérimentation sur les chèques alimentaires fait partie d'un projet global de transition alimentaire de Dijon métropole désormais labélisé « territoire d'innovation ». Elle est incluse dans l'un des axes, porté par le service politique de la ville et politiques contractuelles de Dijon métropole dans le cadre de sa mission sur l'aide alimentaire. Elle fait intervenir différents partenaires, la banque alimentaire de Bourgogne, des épiceries sociales (Epinut, EpiSourire), la maison d'éducation populaire « la maison Phare » et des organismes de recherche.

Les critères de sélection sont simples : être bénéficiaire des épiceries sociales ou être accompagné par le CCAS.

Son objectif est de favoriser la consommation de **fruits, légumes et légumineuses** des populations précaires. Elle consiste à distribuer des chèques ciblés pour leur achat et à proposer des actions d'éducation nutritionnelles. Le montant du chèque suit les recommandations du PNNS et dépend de la composition familiale.

Il s'élève pour une personne seule bénéficiaire des épiceries sociales à **25 euros** et **34 euros** par mois pour les personnes qui n'en bénéficient pas. 183 rencontres sous formes d'ateliers avec un nutritionniste, des ateliers cuisines, dans les tiers lieux ou dans la file d'attente des épiceries sociales ont été organisées en six mois par un animateur dédié en 2021. Ce qui a créé une dynamique favorable au lien social. Elle a donné lieu par exemple à une formation Opti'courses* des animateurs et accompagnants des publics précaires : comment faire ses courses avec les bons produits et rapport qualité/prix ? L'axe 13 a permis de **créer une application** à l'usage des banques alimentaires et de ses partenaires pour fluidifier les circuits d'approvisionnement et de distribution. De nouvelles contractualisations avec des donateurs ont pu être mises en place notamment auprès des producteurs locaux en fruits, légumes et produits carnés qui manquent dans l'alimentation des plus précaires. L'INRAE est chargé d'évaluer si les chèques ciblés et l'éducation nutritionnelle fonctionnent auprès des publics précaires et d'en comprendre les raisons. Dans une deuxième phase, il s'agira d'améliorer le dispositif. 85% des participants sont allés jusqu'au bout de l'étude et ont apprécié les questionnaires. Les perspectives dépendront des résultats car le déploiement devra répondre à la transition alimentaire et déboucher sur des préconisations à l'Etat.. Les chèques établis par le groupe Up impliqué dans l'expérimentation sont une aide alimentaire que les magasins sont tenus d'accepter même si les produits sur le tapis ne sont pas des fruits et légumes. Les Collectivités Territoriales ne peuvent pas les créer de façon autonome. Aussi, il s'agit d'utiliser les ressources existantes et d'encourager les acteurs de l'aide alimentaire à s'en emparer. La sensibilisation alimentaire fait la différence sur les contenus de consommation. Les personnes sensibilisées inscrites dans un lien régulier et de confiance avec des bénévoles d'épiceries sociales utilisent plutôt leur chèque pour l'achat de fruits, légumes et légumineuses. L'enjeu pour le service de Dijon métropole porteur de l'expérimentation est d'accompagner les acteurs dans un souci de coordination et de cohérence afin d'impliquer de nouveaux acteurs comme les maisons d'éducation populaire. Par exemple, un travail est engagé sur la transformation des produits abîmés cultivés à Fontaine d'Ouche. L'éducation alimentaire est un enjeu pour le déploiement.

Les résultats définitifs de l'expérimentation sont attendus pour fin 2024. Ce projet important qui articule accès à l'alimentation et éducation alimentaire n'est pas encore inscrit dans une démarche PNNS. Or ce lien est attendu par l'ARS au niveau régional et territorial.

* : *Opticourses® est un programme de promotion de la santé dédié à toute personne préoccupée par la thématique « alimentation et budget ». Le programme, basé sur des ateliers collectifs, vise à armer les personnes en situation de précarité alimentaire pour qu'elles puissent avoir des approvisionnements alimentaires équilibrés sans dépenser plus. La mallette est accessible en ligne : <https://www.chaireunesco-adm.com/Mallette-pedagogique-Opticourses>*

Les Maisons Sport-Santé

25 structures (collectivités territoriales, centres hospitaliers, associations sportives, établissements publics, structures privées...) sont labellisées Maisons Sport-Santé dans la Région avec l'objectif de donner à tout public :

- l'opportunité de pratiquer une activité physique et sportive à des fins de santé ;
- Réduire les comportements sédentaires.



La liste des structures labellisées est accessible sur le lien suivant :

<https://www.sports.gouv.fr/decouvrez-les-maisons-sport-sante-les-plus-proches-de-chez-vous-389>

Le PASS : Parcours d'accompagnement sportif pour la santé

Prescrire l'activité physique adaptée en Bourgogne-Franche-Comté grâce au PASS : Parcours d'accompagnement sportif pour la santé

Les bienfaits de l'activité physique (AP) sur la santé sont largement démontrés par de nombreuses études et revues de la littérature.

L'AP est un déterminant majeur de l'état de santé, de la condition physique et du maintien de l'autonomie avec l'avancée en âge et chez les personnes souffrant de pathologie. L'AP est reconnue comme une thérapeutique non médicamenteuse à part entière et intervient dans la prévention primaire, secondaire et tertiaire de nombreuses maladies chroniques.

Depuis quelques années, le médecin peut prescrire une activité physique adaptée (APA) à ses patients. La prescription d'activité physique adaptée concerne toutes les personnes porteuses de maladies chroniques (reconnues ou non en ALD) ou de facteurs de risques et présentant une absence ou une insuffisance d'activité physique.

En Bourgogne-Franche-Comté, le réseau sport-santé organise, depuis 2011, la prescription de l'activité physique à travers le parcours d'accompagnement sportif pour la santé (PASS).

Environ 500 créneaux sport-santé sont proposés par des associations sportives, des collectivités territoriales ou des cabinets de kinésithérapie, sur l'ensemble du territoire régional. En 2022, plus de 2700 patients ont bénéficié de cette accompagnement sport-santé, leur permettant de pratiquer une activité physique adaptée de loisir, à proximité de chez eux, encadrée par un professionnel du sport-santé et à moindre coût. Depuis mars 2023, le PASS à domicile a été initié pour les personnes en perte d'autonomie afin de réduire leur risque de chute.

Un kit de prescription est à la disposition des professionnels de santé et paramédicaux (plaquette pour patient avec modèle de prescription, plaquette médecin, affiche salle d'attente...).

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur la plateforme « EsPASS » <https://espass-bfc.fr/> notamment le cahier des charges pour rejoindre le PASS et ouvrir des créneaux sport-santé dans votre territoire.

Le PASS c'est quoi ? : [vidéo et plaquettes](#)

Offres sport-santé : <https://espass-bfc.fr/ou-pratiquer>

Contact : Réseau sport-santé : 03.81.48.36.52 / contact@rssbfc.fr ou

Marie-Lise THIOLLET 03.81.48.36.51 marie-lise.thiollet@rssbfc.fr



Depuis plus de 5 ans, le Comité Régional Olympique et Sportif Bourgogne-Franche-Comté (CROS BFC) accompagne les entreprises volontaires de la région pour développer le Sport-Santé Bien-Être auprès de leurs salariés. Un programme sur mesure est élaboré à la suite d'un diagnostic réalisé avec un représentant de l'entreprise pour identifier les attentes, les objectifs et besoins de l'entreprise et de ses salariés.

Ainsi, le CROS BFC se positionne comme l'interlocuteur unique de l'entreprise pour la mise en place d'activités physiques mais aussi de programme « bien-être », avec une prestation adaptée et sur mesure pour chaque entreprise. Fort d'un réseau et d'une expérience dans le domaine du sport santé depuis plus de 10 ans, le CROS BFC met ses compétences au service du monde professionnel et accompagne les salariés les plus éloignés de la pratique à reprendre un mode de vie plus actif.

Les programmes peuvent s'accommoder avec le travail en distanciel ou en multi-sites.

Ce projet collaboratif s'inscrit autour de la sensibilisation des acteurs de la sphère professionnelle à la promotion de la santé par l'activité physique et intervient dans le but d'améliorer les relations et les conditions de travail, parties intégrantes des enjeux de la Responsabilité Sociétale des entreprises.

Pour obtenir des informations, vous pouvez contacter le CROS BFC : Marie-Lise THIOLLET, chef de projet marielisethiollet@franceolympique.com 03.81.48.36.51

Se procurer des outils

Comment se procurer les outils d'informations / communications du PNNS ?

Les 8 antennes départementales de l'Ireps disposent d'un centre de ressources documentaires.

Il est proposé aux intervenants en promotion de la santé et aux étudiants de pouvoir consulter et emprunter des outils d'interventions (mallettes, expositions, jeux...).

L'Ireps met également à disposition des acteurs les outils d'informations édités par Santé publique France dans le cadre du PNNS (brochures, affiches...).

Le Réseau National Nutrition Santé met également à disposition en libre téléchargement :

- des outils institutionnels : <https://www.reseau-national-nutrition-sante.fr/fr/les-outils-institutionnels.html>
- des supports labellisés « conforme au PNNS » : <https://www.reseau-national-nutrition-sante.fr/fr/fr-les-supports-conformes-au-pnns.html>

Contacts utiles sur les territoires

Départements ou territoires	Référénts prévention Nutrition au sein des délégations territoriales ARS	Correspondants PNNS à l'IREPS
21	Anne-Sophie COUTON anne-sophie.couton@ars.sante.fr	Samira GUEDICHI-BEAUDOUIN s.guedichi-beaudouin@ireps-bfc.org
25	Hélène CAIRE helene.caire@ars.sante.fr	Marion SAUCET m.saucet@ireps-bfc.org
39	Emma BONNIOT emma.bonniot@ars.sante.fr	Adeline CAGNE a.cagne@ireps-bfc.org
58	Sylvie COLLIN sylvie.collin2@ars.sante.fr	Maurine MASROUBY m.masrouby@ireps-bfc.org
70	Caroline HEBERT-LORIOU caroline.hebert-loriou@ars.sante.fr	Romain FRANÇOIS r.francois@ireps-bfc.org
71	Joëlle D'ALMEIDA joelle.d-almeida@ars.sante.fr	Stéphanie LIMBACH s.limbach@ireps-bfc.org
89	Marie-Noëlle COPON marie-noelle.copon@ars.sante.fr	Maève LORION m.lorion@ireps-bfc.org
NFC	Delphine MARCUS delphine.marcus@ars.sante.fr	Mélanie MURU m.muru@ireps-bfc.org

4 rencontres départementales du réseau d'acteurs PNNS sont prévues en 2023 :

22 juin 2023 en Haute Saône (70)

10 octobre 2023 à Autun (71)

25 – 58 : en cours de programmation

N'hésitez pas à prendre contact avec les référents PNNS sur vos territoires pour connaître les lieux et dates de mise en œuvre.

Outils ressources



Territoires Nutrition n3 : Quels leviers pour renforcer l'universalisme proportionné ?

Ce troisième numéro du journal Territoires Nutrition qui s'adresse aux collectivités illustre des actions mises en place dans la région Bourgogne-Franche-Comté pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé. Participation des publics, design actif : quels leviers activer du côté des collectivités ?

<https://rrapps-bfc.org/sites/default/files/publications/fichiers/2023/2023-Territoires Nutrition N3 0 1.pdf>



360 ° nutrition- santé

Le CNAM ISTNA a lancé l'application **360 ° nutrition- santé**, Elle s'adresse aux dirigeants d'entreprise, acteurs de la santé au travail ou salariés. Elle permet de tester les capacités de la structure à s'engager dans une dynamique de promotion de la santé en alimentation et activité physique. <https://360.manger-mieux-bouger-plus-au-travail.fr/>



Ouvrage Alimentation saine et activité physique : les villes et intercommunalités actrices en promotion de la santé

Le réseau français des villes santé de l'Organisation Mondiale de la Santé a conçu cet ouvrage qui illustre des stratégies d'actions mises en œuvre par des collectivités pour renforcer la promotion de la santé en matière d'alimentation et d'activité physique.

https://villes-sante.com/wp-content/uploads/2023/03/WEB-Ouvrage-alimentation-saine-et-activite-physique.VF_-1.pdf

Inscrivez vous à la newsletter des acteurs du PNNS en BFC [en cliquant ici](#)

